

# 70 logements sociaux à Marsannay-la-Côte (Bourgogne-Franche-Comté)

Lauréat régional du concours des Clés d'Or EGF 2017

Ce document est mis à disposition sur [egfbtp.com](http://egfbtp.com)

## Fiche technique

- Entreprise : C3B (Vinci Construction)
- Maître d'ouvrage : Orvitis
- Architecte : A2A Architectes
- Montant : 7,05 M€
- Délai : 18 mois
- Livraison : octobre 2015



© A2A

## Présentation

Ensemble de trois Bâtiments à Energie POSitive (BEPOS) et ses annexes en conception-réalisation-exploitation-maintenance (CREM). Les travaux ont mobilisé plus de 10 sociétés locales sur 18 mois. Les performances ont pu être atteintes grâce à un engagement en matière de maîtrise des consommations (compacité architecturale, matériaux performants, environnement végétalisé, équipement de chauffage avec notamment une pompe à chaleur géothermique) et la tenue d'enjeux techniques forts (enveloppe sans ponts thermiques, étanchéité à l'air, chauffage et eau chaude sanitaire par géothermie sur nappe, production à électricité photovoltaïque).

## Points forts

Innovation architecturale et technique avec une diminution des consommations d'énergie.

## Témoignages

Le maître d'ouvrage, Christophe BERION, directeur général d'Orvitis :

« L'équipe a su relever le défi : innovation architecturale et technique, pour une diminution des consommations d'énergie et donc des charges. Cet ensemble est le fruit d'un travail de qualité, réalisé dans les règles de l'art, en respectant les délais et l'enveloppe financière. Des bâtiments dont la performance tient ses promesses avec le concours des résidents. »

Philippe VIONNET, architecte :

« Cette opération était le premier concours en CREM mené à bien par mon agence. Ce fut une réussite en termes de partenariat avec C3B, de la conception à la réception. Nous sommes parvenus à une optimisation importante des déperditions énergétiques tout en conservant une volumétrie compatible avec l'architecture globale. La maîtrise de la réalisation a aussi permis d'augmenter l'étanchéité à l'air, gage de réduction de la facture énergétique et de l'augmentation du confort des occupants. »

